

Phase 2 du déconfinement à partir du 2 juin 2020.

Dans tous les cas, gestes barrière et mesures

de distanciation sociale doivent être respectées.

	Conditions / cas particuliers	Zones en	
		vert	orange
Écoles	Réouverture 10 enfants max. par classe	✓	✓
Collèges	Réouverture 15 élèves max. ... 6 ^e et 5 ^e	✓	✓
Lycées	Réouverture des classes de... ... 4 ^e et 3 ^e ... 2 nd e, 1 ^{er} e, terminale	✓ ✓ ✓	✗ ✗ ✗
Bars, cafés et restaurants	Réouverture de tous les établissements Réouverture des salles intérieures et des terrasses.	✓	✗
	Seules les terrasses autorisées à rouvrir.	✗	✓
Entreprises	Télétravail doit être privilégié au maximum.	✓	✓
Villages vacances, maisons familiales aberges collectives et campings	Réouverture partielle Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✗ Réouverture le 22 juin
Circulation au-delà de 100 km du domicile	Autorisée à partir du 2 juin	✓	✓
Parcs et jardins	Réouverture dès le 30 mai Aires de jeux peuvent être fermées. Port du masque obligatoire selon arrêté municipal ou préfectoral.	✓	✓
Piscines, gymnases et salles de sport Parcs de loisirs Salles de spectacles et théâtres	Réouverture le 2 juin Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✗ Réouverture le 22 juin
Rassemblements	Limités à 10 personnes.	✓	✓
Discothèques, salles de jeux, stades et hippodromes	Pas de réouverture Réouverture à partir du 22 juin devra être évaluée d'ici là.	✗	✗
Plages, lacs	Réouverture le 2 juin Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✓
Cinéma	Réouverture le 22 juin Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociales.	✓	✓
Frontières	À l'intérieur de l'Europe À partir du 15 juin.	✓	✓
	Avec l'Italie À partir du 3 juin.	✓	✓
Aéroport d'Orly	Réouverture partielle Orly 3 rouvrira à partir du 26 juin.		